

Quand “l'étranger” devient patrimoine français

**Les collections ethnographiques à inventer
du musée de la CNHI**



Accordéon venu avec les migrants italiens, Musée national de l'Histoire et des Cultures de l'Immigration, CNHI © CNHI

La France réorganise le patrimoine qu'elle désire présenter dans ses musées et fait de la constitution des collections du musée de la CNHI une passerelle entre le “Nous” et les “Autres”, pour saisir en quoi l’“Autre” ne cesse de recomposer le patrimoine de la France. C’est la possibilité de remettre enfin en cause cette disjonction qui opposait hermétiquement le legs patrimonial associé aux Français de la métropole et ce qui était l’héritage des contacts de la France avec les étrangers.

Depuis l'émergence du projet présidentiel des arts premiers en 1995, on assiste à une totale reconfiguration de l'ensemble des musées parisiens dits de "civilisations".

Ce qui n'aurait dû être que l'entrée au Louvre des arts premiers⁽¹⁾ associée au rassemblement au Palais de Chaillot des collections du musée national des Arts africains et océaniens (MNAAO) avec celles du laboratoire d'ethnologie du musée de l'Homme (afin de créer un musée de l'Homme et des Arts premiers) engendre un nouveau musée finalement, Quai Branly (décret de décembre 1998).

Cette nouvelle configuration du patrimoine national laisse la possibilité d'associer les collections européennes du laboratoire d'ethnologie du musée de l'Homme (n'incorporant pas le Quai Branly) avec celles du musée national des Arts et Traditions populaires (MNATP), qui cherche une nouvelle dynamique. Ce regroupement, acté par l'État le 18 mai 2000, donne ainsi naissance au musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM), à Marseille.

L'ancien palais des Colonies bâti pour l'Exposition coloniale de 1931, vacant depuis le départ des collections du MNAAO de la Porte Dorée vers le Quai Branly, permet au projet émergent de la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration de s'établir en 2003, non sans polémiques (Blanchard, 2003).

La décision initiale de valoriser les arts premiers en France ouvre en quelque sorte la boîte de Pandore. Elle engendre un phénomène de "chaises musicales" des collections ethnographiques, qui ébranle finalement le microcosme des musées parisiens chargés de présenter les cultures des "Autres" mais aussi celles des Français, toucher à l'un revenant à déstabiliser l'autre. Ainsi, le musée national des Arts africains et océaniens disparaît ; le musée national des Arts et Traditions populaires passe de la présentation des cultures régionales préindustrielles de la métropole à celle de l'entité politique européenne complétée par le Maghreb (MuCEM) ; le nouveau et premier musée national du XXI^e siècle, le musée du Quai Branly (MQB), devient le "*musée de l'Autre*", suivant la formule de son président Stéphane Martin, alors que le musée de l'Homme, en métamorphose⁽²⁾ deviendra à terme un "*musée du Nous*" (Gourarier, 2005 : 8) universel, dédié à l'histoire naturelle de l'Homme.

La France recompose donc depuis dix ans les identités qu'elle entend présenter dans ses musées. La création *ex nihilo* de la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration participe pleinement de cette redéfinition muséale de la question de notre rapport à l'Autre et à notre patrimoine. "*Centre d'histoire et de mémoire vivante, à vocation culturelle*" (Toubon, 2004 : 10), la Cité implique la constitution de nouvelles collections nationales (artistiques, ethnographiques, archives orales et écrites) autour de l'immigration, montrant que l'Autre est présent en France de longue date et contribue implicitement à faire évoluer la composition de la Nation française.

Mais par quel processus les objets se transforment-ils en collections nationales ?

En quoi les collections dites “ethnographiques”, que l’on exposera dans les galeries permanentes, revêtent-elles des aspects particuliers ? Comment peuvent-elles s’insérer dans la définition donnée au patrimoine de l’immigration par la Cité ou, au contraire, comment peuvent-elles l’ouvrir ?

Les objets “renaissent” dans les musées

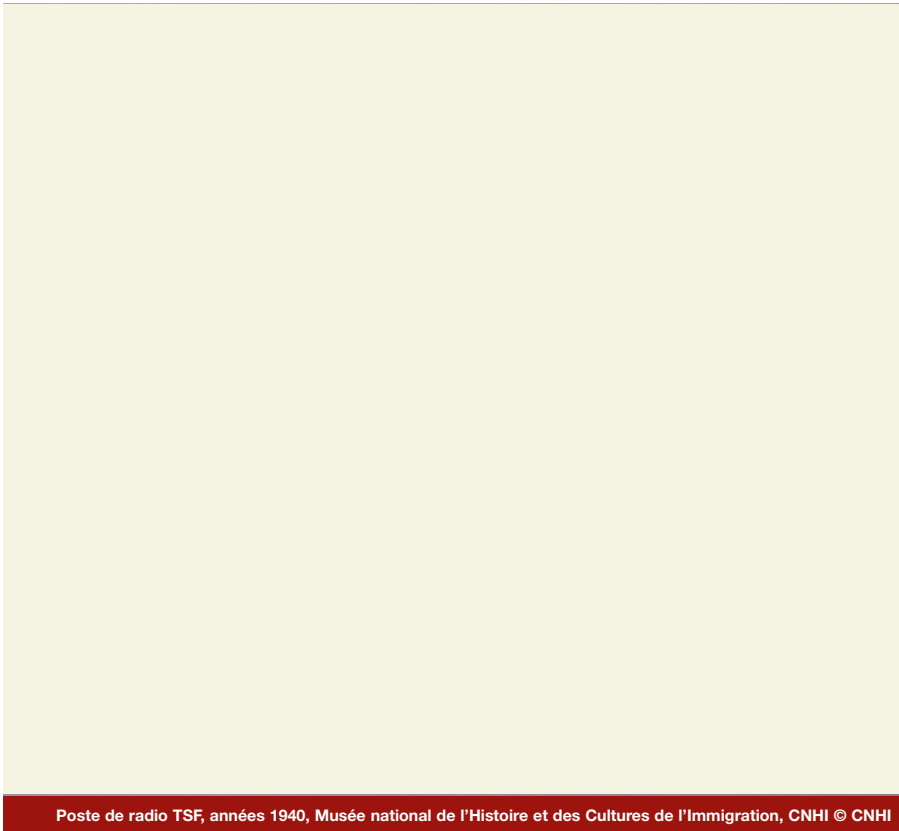
Les dons, prêts, dépôts effectués par les individus, les institutions, les associations, ou encore les achats représentent actuellement les principales sources d’acquisition pour le musée de la Cité. Intégrés à celui-ci, les objets qui n’étaient jusque-là que des souvenirs de familles, des papiers d’identités, des contrats de travail périmés, des archives personnelles ou d’institutions viennent grossir les rangs des objets “témoins” de l’immigration en France sur les étagères des réserves. Inscrit à l’inventaire, ce regroupement artificiel d’objets de natures et de provenances différentes trouve alors une unité en devenant *collection nationale*.

Le musée ne constitue donc pas un “cimetière” (Moles, 1972 : 43) pour les choses matérielles qui ont perdu toute utilité. Tout au contraire, il est le théâtre d’une deuxième naissance. Après avoir été pensés, fabriqués, utilisés, voire remisés puis redécouverts, les objets recommencent une autre existence (Bonnot, 2002). Donnés, achetés ou déposés, ils sont inventoriés, et les objets, tels des “nouveau-nés”, sont adoptés dans le patrimoine national français, les fiches d’inventaire et descriptives constituant leurs nouveaux “papiers d’identité”. Aussi est-ce bien la “*matrice institutionnelle du musée*” (Davallon 1992 : 105) qui leur confère le qualificatif de *patrimoine*.

L’objet n’appartient donc plus à ceux qui l’ont matérialisé, façonné, utilisé, et perd également sa raison d’être initiale, sa fonction originelle. Aussi, ce qui distingue un objet de collection de musée c’est qu’il a perdu la fonction d’usage qu’il avait à l’origine pour en acquérir une nouvelle, symbolique, en arrivant dans l’institution. D’une certaine manière, l’objet entame une deuxième vie avec d’autres usagers qui l’ont adopté dans leurs pratiques et leurs discours.

Dans le contexte de la Cité, on entrevoit la possibilité du rachat de l’histoire avec la conservation de ce qui ne doit pas disparaître sur le plan national. Ce rachat repose sur l’accomplissement d’un travail de mémoire par lequel l’histoire se voit triée, jugée et finalement construite.

Mais la démarche de la Cité ne concerne pas seulement l’histoire et doit également prendre en compte l’immigration actuelle, amenée à devenir l’histoire de demain. En ce sens, c’est à la question “*Que doit-on conserver de l’immigration contemporaine ?*”



que la Cité doit également répondre. Une question qui a besoin de se redéfinir au quotidien, non seulement avec les historiens mais aussi avec d'autres scientifiques, et en particulier les sociologues et les ethnologues⁽³⁾, effort qui justifie l'existence de collections ethnographiques au musée.

L'invention de collections particulières

Suivant la formule consacrée par les *Instructions sommaires pour les collecteurs d'objets ethnographiques*⁽⁴⁾, "Presque tous les phénomènes de la vie collective sont susceptibles de se traduire par des objets donnés, à cause de ce besoin qui a toujours poussé les hommes à imprimer à la matière la trace de leur activité" (*Instructions*, 1931 : 6). Autrement dit, toutes les choses matérielles systématiquement recueillies peuvent devenir des "témoins", des "pièces à conviction" (Jamin, 1985), des *documents* d'une utilisation et interprétation culturelle.

Il n'existe donc pas d'objet ayant une nature ontologique spécifique qui le détermine à devenir ethnographique. C'est avant tout le regard d'un scientifique, l'ethnologue, qui, par son étude, fixe ce qualificatif sur une chose matérielle préexistante à la collecte ou

au contraire spécialement créée à cette occasion. À ce titre, une œuvre d'art, une maquette, une photographie, une maison, un objet usuel ou non, les choses jetées, remisées au grenier, placées sur la cheminée, recyclées, usées, les archives peuvent devenir *l'objet* de l'ethnologue et donc *collections ethnographiques*.

Comme on le voit, ce que l'on appelle *objet ethnographique* est avant tout l'abstraction d'un scientifique, l'ethnologue, qui devient son *concepteur*, sélectionnant parmi les productions matérielles

d'une société qu'il observe celles qui seront "bonnes" à être mises en collection pour le musée.

Vis-à-vis de la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration, il n'existe pas d'objet interdit ou hors de portée du regard ethnologique. Le "banal", "l'anodin", le "quotidien", ou encore le "chef-d'œuvre" peuvent être analysés sous l'angle du rapport à l'identité, l'ethnologue s'intéressant à l'élaboration, à la persistance, à la redéfinition des cultures qu'il observe sur le *terrain*. Ainsi, une œuvre d'art telle que *Climbing Down*, réalisée par Barthélémy Toguio évoquant la vie en foyer de migrants par le biais de six lits superposés, peut être envisagée comme une interprétation personnelle et artistique. Elle peut également procurer une ouverture sur l'analyse de la "sphère privée" du migrant dans un contexte de vie collective. Dans ce cas, c'est avant tout le regard ethnographique qui s'approprie l'œuvre.

Mais la majeure partie des objets ethnographiques fait référence à un parcours de vie. Ce sont des objets *réels* appartenant ou ayant appartenu à des migrants (connus ou inconnus) venus en France. En ce sens, ils sont les véritables témoins d'un logement habité, d'un travail effectué, ou d'un sport pratiqué, et dans tous les cas, d'une identité vécue et parfois revendiquée.

La thématique de la constitution des "bagages", moment où l'on sélectionne ce qui paraît nécessaire à la nouvelle vie, est l'une des opportunités de regrouper l'un de ces ensembles concrets. Au-delà de l'inventaire à la Prévert auquel le contenu des valises semble nous ramener (un rasoir, une chemise, la photographie de la famille, le livre de son enfance, un marteau, un accordéon, une icône, un pot de basilic pour le "*pasto alla genovese*"...) et derrière l'encombrement ou même l'inutilité apparente de certaines choses retenues, le discours des propriétaires permet de déceler des

Une œuvre d'art, une maquette, une photographie, une maison, un objet usuel ou non, les choses jetées, remisées au grenier, placées sur la cheminée, recyclées, usées, les archives, peuvent devenir "l'objet" de l'ethnologue et donc "collections ethnographiques".

convergences, voire des récurrences à tous ces destins individuels. Ces objets “souvenirs” de ce que l’on quitte (la famille, le territoire), ces objets religieux ou profanes, ces ustensiles, ces aliments qui rythment le quotidien que l’on entend conserver sont autant de clefs qui permettent d’entrer dans l’intime et ses ressorts. Et quand le migrant part dans l’urgence, “les mains vides”, il emporte malgré tout avec lui des “savoirs” (qui continueront à structurer son quotidien tout en les adaptant à son nouveau cadre de vie) et un savoir-faire qu’il entendra valoriser. Comme on le voit, l’élaboration de ce type de collections pour le musée de la Cité ne peut se limiter à la seule dimension matérielle, les questions liées aux identités se nouant dans le discours et les représentations. Autrement dit, les collections ethnographiques doivent matérialiser l’immatériel, rendre concret la pensée et les idées mobilisant les migrants, afin d’offrir une traduction à exposer. Le “choix” de la France comme pays de destination est à cet égard révélateur. Au-delà des cas spécifiques des réfugiés politiques ou des moments de guerres qui occasionnent la venue immédiate, la décision de partir pour la France est avant tout le résultat d’un arbitrage, le plus souvent collectif (engageant la famille ou parfois le village), entre des raisons objectives (conditions démographiques, recherche d’emploi, de meilleures conditions de vie...) et des représentations subjectives (la France comme “pays des libertés et des droits de l’Homme” ou comme “terre d’abondance”). Or, c’est cet imaginaire, cette pensée collective et cette définition culturelle de *l’ailleurs* incarnée dans chaque migrant qu’il convient de traduire dans l’exposition. Mais comment présenter une “pensée” qui est par définition immatérielle ? Dans certains cas, la citation, le film ou le substitut, “*l’objet prétexte*” (Hainard ; Kaer, 1984) peuvent y contribuer. Quand *l’Appel du 18 juin* entendu dans l’enfance à la radio devient à l’âge adulte la référence qui mène à la France, “*pays des libertés*” supposé, un poste TSF de l’époque, équivalent acheté en brocante, devient le médium pour évoquer la source de l’imaginaire. Aussi la notion d’objet ethnographique de musée s’accorde-t-elle avec la notion d’équivalent, de copie, comme l’ont montré auparavant les collections du musée de l’Homme (Grognet, 2005). Au moment de l’arrivée, cette représentation initiale de la France et des Français se retrouve face à la réalité. Or les Français élaborent parallèlement des représentations miroirs des migrants et de leurs pays d’origine. Dès lors, c’est cette confrontation entre imaginaires que l’ethnologue doit mettre en collection, les identités tant des migrants que des Français se redéfinissant au contact et parfois en opposition les unes aux autres. Ainsi, au-delà du patrimoine matériel et immatériel amené directement par les migrants ou des lieux occupés par ces derniers, les caricatures, les stéréotypes des Français sur les immigrés, les emprunts (l’accordéon italien remplaçant la musette auvergnate dans le bal populaire) et les adaptations des uns aux autres ou encore les actions de luttes contre toute forme

de discrimination sont à prendre en compte dans le cadre d'une élaboration d'un patrimoine lié à l'immigration en France.

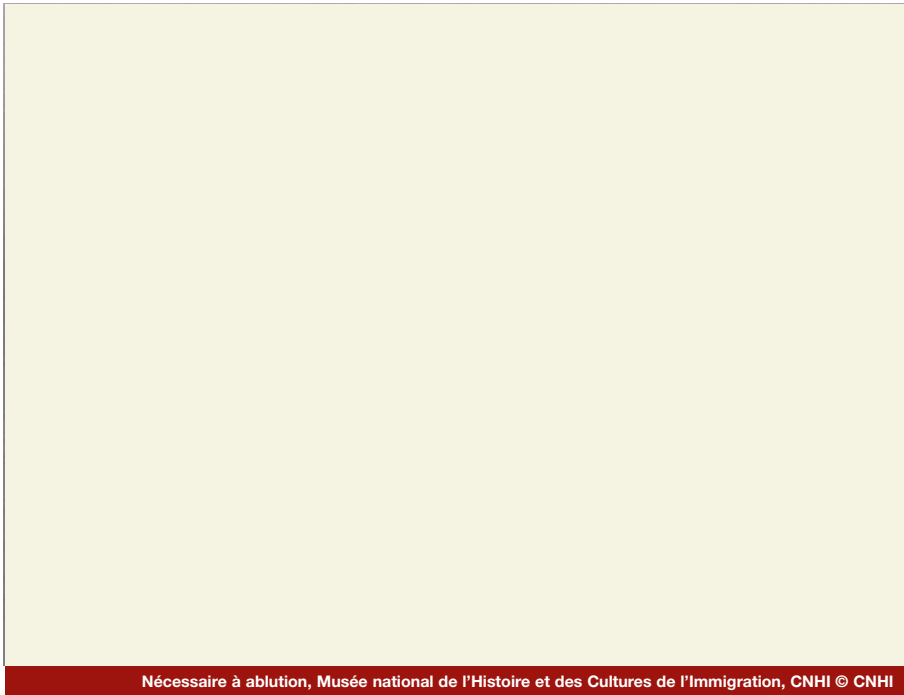
Mais, à l'étude de l'adaptation du migrant à son nouveau milieu et à l'effet qu'il produit sur le milieu d'arrivée, l'ethnologue de l'immigration ajoute "*l'effet sur le milieu de départ*" (Ferrié ; Boëtsch, 1993 : 242), entrevoyant ainsi la possibilité d'un double terrain entre la France et le pays d'origine. La correspondance, les présents, les actions militantes faites pour changer les choses dans le pays d'origine et les entraides peuvent alors montrer l'existence de "*réseaux transnationaux*" (*ibid.*) que les migrants activent ou qui génèrent parfois de nouvelles venues. Autant de "témoins" ethnographiques qui seraient à collecter à l'étranger afin de constituer idéalement le patrimoine national de l'immigration.

En plus de leur caractère polymorphe, peu respectueux des frontières, voire "parasite" avec l'annexion d'œuvre d'art, les collections dites "ethnographiques" ont encore une autre particularité venant de leur invention directement liée à l'action d'un scientifique observant les cultures "vivantes". Les objets ou supports du discours scientifique autrefois qualifiés "*d'ethnographiques*" au musée d'ethnographie du Trocadéro ou au musée de l'Homme ont changé de statut, avec le temps. Les témoins des cultures vivantes de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e sont devenus les archives d'un moment de l'histoire de ces cultures (au MQB) ou encore des chefs-d'œuvre de l'art universel (au Louvre). De même, les bustes présentant les "races", ont cessé d'être des documents scientifiques pour devenir des objets d'art à la manière de ceux réalisés par Cordier pour le muséum d'Histoire naturelle au XIX^e siècle et exposés à Orsay en 2004⁽⁵⁾.

Autrement dit, l'objet ethnographique est *périssable* et change de statut en vieillissant, en n'ayant plus d'utilité pratique ou symbolique. Il devient alors l'objet de l'historien, augurant ainsi d'une complémentarité de recherche bénéfique pour le musée.

Acquérir et exposer les collections : une synergie

La Cité nationale envisage également d'établir l'inventaire du patrimoine de l'immigration à travers un "*appel à collecte*" national qui mobilise directement la société civile (associations et particuliers). Autrement dit, pour constituer son fond propre qui trouvera une visibilité tant dans la galerie permanente (autour de thématiques préalablement déterminées) que dans la "galerie des dons"⁽⁶⁾, le musée sollicite directement les migrants et leurs descendants. Les objets spontanément donnés représentent finalement ce que les acteurs (ou leurs descendants) envisagent comme étant représentatif de leur propre parcours de migrants.



Nécessaire à ablation, Musée national de l'Histoire et des Cultures de l'Immigration, CNHI © CNHI

Mais tous ces objets et témoignages ainsi réunis constituent-ils une collection cohérente ou resteront-ils une somme de mémoires individuellement exprimées ? Rentreront-ils tous dans le patrimoine national français ou opérera-t-on une sélection⁽⁷⁾ et suivant quels critères ? Quelles catégories socio-culturelles de migrants répondront finalement à cet appel ? Rassembler des dons est-il véritablement faire acte de collecte ? Aura-t-on recours au substitut pour évoquer l'objet *absent, perdu* ou *cassé* ?

Plus que le parcours permanent (ancré dans un discours historique) et la galerie des dons (participation et appropriation de l'espace public par les migrants), l'élaboration de futures expositions temporaires touchant à des thématiques contemporaines semblent pouvoir être l'occasion de rassembler des documents scientifiques concrets et nouveaux au cours de recherches sur le *terrain*. Une collecte ethnographique (récits de vie, photographies, films, objets) pourrait ainsi permettre d'établir un inventaire des choses (matérielles et immatérielles) mobilisées, consciemment ou non, par les migrants. Le nouveau corpus ainsi rassemblé permettrait de traiter la dimension contemporaine sans se limiter à la seule dimension spontanée du récit, à côté du traitement artistique, et de compléter, voire d'éclairer sous un jour nouveau, la réunion d'objets de la galerie des dons⁽⁸⁾.

Ce procédé d'acquisition scientifique permettant de renouveler le fond du musée, de porter un regard plus éloigné ou distancié sur le phénomène d'immigration,

ne fournirait-il pas également à terme des archives mobilisables pour les historiens de demain ?

Comme on le comprend, la notion de collection ethnographique est finalement relative à l'institution qui la conserve. Lorsque le musée d'ethnographie de Neuchâtel faisait entrer dans ses collections en 1984 des "nains de jardins", les ethnologues du musée de l'Homme recherchaient quant à eux le plus souvent les objets "traditionnels", y compris en salle de vente, préfigurant ainsi la collecte actuelle du MQB.

Comportant des objets protéiformes et scientifiquement périssables (leur vieillissement entraînant parfois la métamorphose voire la mort de l'institution qui les conserve), la collection ethnographique ne connaît pas de définition universelle et unanime. Chaque musée définit une conception qui peut l'éloigner de celle développée dans une institution théoriquement similaire. Aussi, l'existence matérielle d'un objet pas plus que sa fonction initiale ne préjugent de sa destinée scientifique et patrimoniale. Toutefois, la création du musée de la Cité permet d'ouvrir un débat autour de la présentation actuelle et à venir de ces identités tant nationales qu'étrangères constitutives du patrimoine français. Sur le plan de la recherche ethnologique, la question et les enjeux de l'immigration ne peuvent se comprendre pleinement qu'en tenant compte de l'articulation, du jeu identitaire en miroir, qui se joue entre Français et étrangers ou France et étranger. Du point de vue des collections ethnographiques, le musée de la Cité (comme le MuCEM) est un premier pas vers une remise en cause du paradigme culturaliste des musées nationaux voyant la disjonction depuis les années 1930⁹⁾ du patrimoine français en deux ensembles hermétiques : d'un côté le patrimoine des Français de la métropole (MNATP) assumé en tant que tel, de l'autre celui dû aux contacts avec les ex-colonies et les pays étrangers (autrefois le "musée des Colonies et de la France extérieure" puis le MNAAO et le musée de l'Homme ; aujourd'hui le musée du Quai Branly), interprétés en tant que seuls témoins des cultures *autres*, sans que leur double appartenance patrimoniale soit reconnue (Grognet, 2007). De plus, en incorporant explicitement une dimension historique, le musée de la CNHI fait renouer le patrimoine français avec une dimension qu'il avait perdue depuis le remplacement du musée des Colonies par le MNAAO dans les années 1960.

Mais le prochain pas sera-t-il celui d'une reconnaissance institutionnelle totale de tous les contacts, rejets et apports venant de l'étranger et qui font que l'identité de "*nous autres Français*", au-delà du traditionnel cadre de la métropole, se compose et se recompose au quotidien ? Créera-t-on un jour un musée de la France *avec* l'Ailleurs, musée des *Français* avec les *Autres*, sachant articuler l'ancienne approche du MNATP à l'histoire coloniale et à l'histoire de l'immigration ? Au moment où "*le sens des autres*" (Augé, 1994) se perd et s'exacerbe tout à la fois, un "musée du *nous* culturel et historique" (contre-pied du "musée de l'Autre" du Quai Branly), combinant l'étude du passé et du présent, saura-t-

il à l'avenir unifier un patrimoine commun que les créations successives de musées dits de civilisation morcellent en autant de patrimoines particuliers, voire opposés ?

Alors le temps sera venu pour les collections ethnographiques de la Cité et des différentes institutions nationales d'entamer un nouveau mouvement (comme cela est le cas tous les soixante ans environ)⁽¹⁰⁾ et d'être les témoins d'une autre histoire et les prétextes à un autre discours. ■

Références bibliographiques

- Augé, M., *Le Sens des autres*, Fayard, 1994.
- Blanchard, P., "Musée des Immigrations ou musée des Colonies", *L'Humanité* du 3 décembre 2003.
- Boëtsch, G., Ferrié, J.-N., "L'immigration comme domaine de l'anthropologie", *Anthropologie et Sociétés*. Vol 17, 1993, p. 239-252.
- Bonnot, T., *La Vie des objets*, Maison des sciences de l'Homme, 2002.
- Davallon, J., "Le Musée est-il vraiment un média", *Publics et Musées* n°2, 1992, pp. 92-123.
- Gourarier, Z., "Du musée de l'autre, au musée du nous", *Lettre d'information du Muséum* n°1, Octobre 2005, p.1-8.
- Grognet, F., "Objets de musée, n'avez-vous donc qu'une vie ?", *Gradhiva* n°2, 2005, p. 49-63.
- Grognet, F., "Musées manqués, objets perdus ?", *L'Homme* n° 181, 2007, p. 173-188.
- Hainard, J., Kaer, R., *Objets prétextes, objets manipulés*, J. Hainard, R.Kaer, 1984, Neuchâtel.
- *Instructions sommaires pour les collecteurs d'objets ethnographiques*, musée d'Ethnographie du Trocadéro, 1931.
- Jamin, J., "Les objets ethnographiques sont-ils des choses perdues ?", *Temps perdu, temps retrouvé*, J. Hainard, R.Kaer, 1985, Neuchâtel, p. 51-74.
- Le Menestrel, S., "La collecte de l'objet contemporain. Un défi posé au musée de la Civilisation à Québec", *Ethnologie française*, T. XXVI, "culture matérielle et modernité", 1996 p. 74-91.
- Moles, A., *Théorie des objets*, Éditions universitaires, 1972.
- Mohen, J.-P., *Le Nouveau Musée de l'Homme*, Odile Jacob et Muséum national d'histoire naturelle, 2004.
- Toubon, J., *Mission de préfiguration du Centre de ressources et de mémoire de l'immigration*, La Documentation française, 2004.

Notes

1. En avril 2000, le pavillon des sessions du Louvre est inauguré avec une série de chefs-d'œuvre venant en majorité du laboratoire d'ethnologie du Trocadéro.
2. Voir Mohen (2004).
3. On pourrait étendre cet axe de recherche au domaine de la géographie humaine, de la démographie, de l'économie...
4. Rédigées par l'équipe des ethnologues du musée d'ethnologie du Trocadéro, elles restent encore aujourd'hui une référence française en la matière.
5. Exposition "Charles Cordier, l'Autre et l'Ailleurs" du 3 février au 2 mai 2004.
6. Dans sa mission de sauvegarder les traces matérielles et immatérielles de l'histoire de l'immigration, la Cité doit s'appuyer sur la participation des immigrés en France. C'est dans ce but qu'a été créée la galerie des dons.
7. "Collectionner est par définition une démarche sélective qui exclut toute neutralité. Elle implique toujours une certaine discrimination, qui résulte d'une interprétation du passé comme du présent" (Le Menestrel, 1996 : 80).
8. Il serait à cet égard intéressant d'analyser l'éventuel différentiel pouvant exister entre les résultats de "l'appel à collecte" de la CNHI et ceux que procurerait une étude ethnographique autour du même panel de personnes.
9. Entre 1884 et 1933, le musée d'ethnologie du Trocadéro, ancêtre du musée de l'Homme, regroupait les collections ethnographiques présentant les Français (colonies comprises) et les peuples étrangers dans une même ambition d'archiver ce qui était supposé disparaître : le "sauvage", du fait de la colonisation ; le "rural" du fait de l'industrialisation.
10. Le musée d'ethnologie du Trocadéro fut créé en 1878 puis remplacé par le musée de l'Homme et le musée national des Arts et Traditions populaires en 1937, alors qu'en 1998 et en 2000, ces deux musées se transformaient, l'un pour donner naissance au Quai Branly, l'autre au MuCEM.